

DÉLIBÉRATION n° CA-11-12-2024-02 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Séance du 11 décembre 2024

Élection des membres de la Commission des structures
de l'université de Poitiers

Le Conseil d'administration

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
- Vu les statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu le document adressé au Conseil d'administration ;
- Vu la proposition présentée en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1^{er} : Élection des représentants des enseignants-chercheurs

Les membres du Conseil d'administration ont élu, à l'issue d'un vote à bulletin secret avec panachage, Paul LEBLANC et Jean-Victor MAUBLANC, en qualité de représentants des enseignants-chercheurs à la Commission des structures, à la majorité absolue des membres du Conseil d'administration, au premier tour :

- 35 votants ;
- 2 abstentions ;
- 33 suffrages exprimés :
 - 24 voix pour Paul LEBLANC ;
 - 28 voix pour Jean-Victor MAUBLANC ;
 - 0 voix contre ;

Article 2 : Élection du représentant des personnels BIATSS

Les membres du Conseil d'administration ont élu, à l'issue d'un vote à bulletin secret, Frédérique VRAY, en qualité de représentante des personnels BIATSS à la Commission des structures, à la majorité absolue des membres du Conseil d'administration, au premier tour :

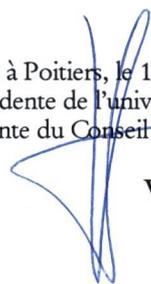
- 35 votants ;
- 4 abstentions ;
- 31 suffrages exprimés :
 - 31 voix pour Frédérique VRAY ;
 - 0 voix contre ;

Article 3 : Élection du représentant des usagers

Les membres du Conseil d'administration ont élu, à l'issue d'un vote à bulletin secret, Léa ZWEERS, en qualité de représentante des usagers à la Commission des structures, à la majorité absolue des membres du Conseil d'administration, au premier tour :

- 35 votants ;
- 3 abstentions ;
- 32 suffrages exprimés :
 - 31 voix pour Léa ZWEERS ;
 - 1 voix contre ;

Fait à Poitiers, le 11 décembre 2024
La Présidente de l'université de Poitiers,
Présidente du Conseil d'administration,


Virginie LAVAL

Entrée en vigueur le jour de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.